

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 avril 2019

Secrétaire de séance : Jean-Luc BORNE

Absents excusés : Julien BILLOD-LAILLET et Christine PUGIN.

Absent non excusé : Arnaud CHEREMETIEFF.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 7 mars 2019 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers CCPHD

1) <u>Certificat d'urbanisme</u>			
Commune d'Etalans	Au Puits de Poudrey	Construction bâtiment apicole	Favorable
2) <u>Permis de construire</u>			
GAEC POURCELOT Franck	2 rue d'Ornans	Agrandissement bâtiment agricole	Défavorable
3) <u>Déclarations préalables</u>			
RUEFF Francis	22 rue de la Chauderotte	Muret	Favorable
BOUQUET Mathieu	35 Grande Rue	Ouverture et terrasse, remplacement fenêtres	Favorable

B- Retours dossiers de la CCPHD

1) <u>Permis de construire</u>			
TOURNIER Marie-Eve	9 rue de Vevant	Construction maison	Accordé
2) <u>Déclarations préalables</u>			
GOGUEL Sarah	19 rue Principale	Pergola bioclimatique	Refus
BOUQUET Mathieu	35 Grande Rue	Ouv. et terrasse, remplacement fenêtres	Accordé
RUEFF Francis	22 rue de la Chauderotte	Muret	Accordé

III – Vente de terrains communaux

- 1) Vente d'une parcelle de terrain à Messieurs MATHEY Michel et Jean-Marc et Mme MATHEY Maryse d'une contenance de 560 m² au prix du terrain agricole de 0.50 €/m², soit 280 €, frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur.
 - 2) Vente d'une parcelle de terrain à Monsieur GROSLAMBERT Didier d'une contenance de 474 m² au prix du terrain communal à destination d'une activité commerciale ou artisanale, soit 20 €/m², soit 9 480.00 €, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.
- Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la cession des 2 parcelles.

IV- Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018

Présentation des comptes administratifs de l'année 2018 qui correspondent aux comptes de gestion fournis par le Trésorier.

ÉTALANS

Budget communal M14

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	914 247.53	1 932 258.55	1 018 011.02 €
Investissement	3 694 314.29	2 848 129.09	-846 185.20 €
Total	4 608 561.82	4 780 387.64	171 825.82 €

Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	41 119.58	95 118.64	53 999.06 €
Investissement	19 966.48	17 525.48	-2 441.00 €
Total	61 086.06	112 644.12	51 558.06 €

Assainissement M49

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	336 894.05	354 366.93	17 472.88 €
Investissement	843 916.26	973 718.07	129 801.81 €
Total	1 179 810.31	1 328 085.00	147 274.69 €

→ Approbation des comptes de gestion à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

→ Approbation des comptes administratifs à l'unanimité des membres du Conseil municipal pour les 3 budgets.

V – Affectation des résultats – Vote des 3 taxes – Vote des budgets 2019

A – Affectation des résultats

L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le déficit d'investissement (restes à réaliser compris), puis est affecté dans le compte 1068.

Le solde est inscrit dans le compte 002.

Proposition d'affectation pour le budget d'Étalans :

	Budget principal	Budget forêt	B. assainissement
Excédent/déficit d'investissement reporté (001)	-846 185.20 €	-2 441.00 €	129 801.81 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	854 829.20 € <i>D001 + RAR</i>	2 441.00 €	0
Excédent/déficit de fonctionnement reporté (002)	163 181.82 €	51 558.06 €	17 472.88 €

→ Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats pour les 3 budgets.

B- Vote des 3 taxes

	2018			2019		
	bases imposition	taux	Produit	bases imposition	Taux	Produit
taxe d'habitation	1 447 271	17.28	250 088	1 489 000	17.28	257 299
taxe foncière (bâti)	1 295 974	12.50	161 997	1 668 000	12.50	208 500
taxe foncière (non bâti)	167 063	21.28	35 551	170 700	21.28	36 325
TOTAL			447 636 €			502 124 €

→ Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier le taux des taxes.

C- Présentation des budgets 2019 :

Budget communal

Dépenses de fonctionnement	1 050 492.00 €	Recettes de fonctionnement	1 385 941.82 €
Dépenses d'investissement	2 921 853.20 €	Recettes d'investissement	2 963 995.20 €

→ Le budget communal est validé par 22 voix « pour », 0 voix « contre » et 3 abstentions.

Les abstentionnistes estiment que le coût de la crèche est trop élevé. Le Maire tient à rappeler que lesdits conseillers se sont également abstenus pour autoriser le Maire à monter les dossiers de demande de subvention du centre multi-accueil (décision du 5 octobre 2017) alors que le taux de subvention attendu est proche de 80%.

Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement	211 270.00 €	Recettes de fonctionnement	211 272.88 €
Dépenses d'investissement	240 454.00 €	Recettes d'investissement	512 631.81 €

→ Le budget « assainissement » est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

Budget forêt

Dépenses de fonctionnement	62 040.00 €	Recettes de fonctionnement	86 558.06€
Dépenses d'investissement	23 941.00 €	Recettes d'investissement	23 941.00 €

→ Le budget « forêt » est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

Budget panneaux photovoltaïques

Dépenses de fonctionnement	16 139.00 €	Recettes de fonctionnement	16 631.00 €
Dépenses d'investissement	25 492.00 €	Recettes d'investissement	25 492.00 €

→ Le budget « panneaux photovoltaïques » est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

VI-Opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'Office National des forêts en lieu et place de la commune

Un décret prévoit de confier l'encaissement des recettes des ventes de bois des communes à l'Office National des Forêts en lieu et place des trésoreries. Cette mesure pourrait retarder de plusieurs mois le versement des recettes de bois.

A l'unanimité de ses membres, le Conseil municipal s'oppose à la mesure d'encaissement des recettes par l'ONF.

VII – Amortissement de l'avance versée au Syded (enfouissement des réseaux)

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés.

Il convient de virer l'avance d'un montant de 46 530.00 € versé au Syded vers le compte définitif (204172).

Proposition :

- Emission d'un mandat au compte 204172 « Subventions d'équipement versés autres établissements publics locaux ».

Amortissement sur 10 ans

- Emission d'un titre au compte 238 « Avances versées sur commande d'immobilisations corporelles ».

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

VIII – Remboursement locataire pour mise en place ligne téléphonique dans l'appartement de Verrières du Grosbois

La mise en place de la ligne téléphonique dans l'appartement de Verrières du Grosbois a été directement payée par la locataire pour un montant de 69.00 €.

Elle souhaiterait obtenir le remboursement de cette somme.

A l'unanimité de ses membres, le Conseil municipal accepte.

IX – Questions diverses

- La commune recherche une personne pour effectuer des travaux de tonte, des travaux en espaces verts et de nettoyage de rues pour la période d'avril à août 2019, 30 heures par semaine.
- La commune recherche une personne disposant d'un équipement (tracteur et lame) pour effectuer les travaux de déneigement dans la partie haute du village (contacts pris et réflexion en cours).
- CDD FOSTIER Maryvonne pour une durée de 3 jours en remplacement d'une ATSEM en formation.
- Les monuments aux morts ont été aérogommés. Les autres travaux d'inscription et remise en état seront terminés fin avril.
La cérémonie du 8 mai est prévue au monument de 1870.
- Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 2 mai 2019 à 20h30.
- Levée de séance : 22h00.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Jean-Luc BORNE